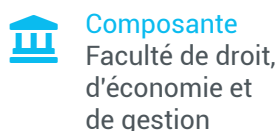
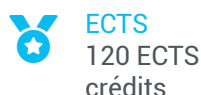


Master Gestion de patrimoine



Présentation

Au sein de l'École Supérieure d'Économie et de Management des Patrimoines (ESEMAP, cursus en trois années L3-M1-M2), la mention Gestion de patrimoine délivre en 2 ans un master de haut niveau pour les futurs Conseillers en gestion de patrimoine. La première année de formation, commune à la mention finance, se déroule en initial (avec stage). La seconde année se déroule en alternance. L'accession est possible à tous les niveaux.

Le Master Gestion de patrimoine de l'ESEMAP est le premier Master français à avoir obtenu l'accréditation European Financial Planner.

Cette page présente les années de Master 1 et Master 2. Pour l'année de L3, [cliquez ici](#)

Les étudiants du Master 2 Gestion de Patrimoine portent haut les couleurs de l'ESEMAP et de l'Université d'Angers dans les différents concours auxquels ils participent. Ils sont ainsi les meilleurs ambassadeurs de la qualité de la formation reçue.

- Après une seconde place en 2018, les équipes de l'ESEMAP ont réalisé un doublé inédit sur la plus haute marche du podium:

- En 2019, Valériane Gautelier, Marion Sananikone, Pacôme Rattez, Simon Trichet et Meldreg Tscheiller remportaient le Prix de l'ingénierie ([🔗 concours de gestion de patrimoine organisé par l'Agefi Actifs](#))

- En 2020, Mélanie Dufour, Matthieu Fumoleau, Alexis Callec et Simon Vignolas ([🔗 Talents du Patrimoine 2020](#)) leur ont succédé.

Une équipe participe également au concours de Gestion de portefeuille "Joue-là comme Liliane", avec un premier trophée en 2018 (1ère place du Prix de l'audace).

Objectifs

Le Master 1 :

Année centrale dans le parcours type d'un étudiant ayant choisi de suivre la filière Banque-Finance-Assurance, l'année M1 a été conçue avec de nombreux objectifs :

- * accueillir à la fois des étudiants ayant suivi le parcours Banque-Finance-Assurance en Licence Économie et Gestion de l'Université d'Angers (ESEMAP) et des étudiants provenant d'autres formations initiales ;
- * préparer de manière efficace aux différentes spécialités proposées dans le cadre des mentions Finance et Gestion de patrimoine, à savoir les M2 Gestion de patrimoine, Services financiers aux entreprises et Law and Finance.
- * Aider les étudiants dans leur choix de métier et donc de Master2, et leur donner les éléments de base pour la réussite de leur contrat d'alternant en Master2.

L'année de M1 est largement consacrée à l'acquisition de solides connaissances en finance de marché (produits et techniques), en économie (retraites, financement des économies...) et en droit (régimes matrimoniaux, immobilier). Les problématiques « métier » sont également traitées à travers la méthodologie de la gestion de patrimoine ou la connaissance des produits (assurance vie, assurance IARD, placements collectifs). En complément, dans le but de préparer aux évolutions de carrière vers l'encadrement, une sensibilisation aux pratiques de management est proposée. Enfin, la connaissance de l'anglais économique et financier et de l'outil informatique est approfondie.

Les étudiants doivent effectuer un stage de 8 semaines minimum.

Le Master 2 :

La spécialité Gestion de patrimoine a pour objectif d'aborder de manière concrète la gestion du patrimoine des particuliers et des chefs d'entreprise, en mobilisant les connaissances économiques, financières, juridiques et fiscales. L'année de Master2 se déroule en alternance, sous la forme de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. Sa gestion résulte d'un partenariat avec le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) et le CFA Banques.

Les cours et travaux dirigés sont assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels de haut niveau qui apportent leur savoir-faire, notamment dans le traitement des études de cas. Une formation au logiciel « Big expert » est intégrée.

L'un des points forts de la formation est la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants, qui s'opère dans les établissements bancaires, les cabinets indépendants et les compagnies d'assurance.

Savoir faire et compétences

Toutes les compétences d'un gestionnaire de patrimoine sont abordées, à la fois dans l'approche globale et de manière spécifique. On peut décliner la démarche du Conseiller en Gestion de patrimoine ainsi :

- Collecter les informations personnelles et patrimoniales du client / les analyser / définir, comprendre et hiérarchiser ses objectifs / déterminer son profil de risque.
- Poser un diagnostic et proposer une stratégie patrimoniale (juridique, fiscale, financière, immobilière...).
- Commercialiser certaines solutions et exercer le rôle de maître d'œuvre pour d'autres.
- Assurer une veille de la situation du client, de l'environnement extérieur ; adapter la stratégie patrimoniale en conséquence.
- Développer le portefeuille clients.

Pour ce faire, les différents modules portent sur :

Le droit et la fiscalité des particuliers et des professionnels

L'analyse des comportements d'épargne

Les différentes solutions de placement (actifs financiers, immobiliers, œuvres d'art...)

Le financement par le crédit

Les approches réglementaires, déontologiques et commerciales

Le traitement d'études de cas

Organisation

Contrôle des connaissances

En M1 :

L'année est divisée en deux semestres : octobre-décembre et janvier-mars.

La première session du contrôle des connaissances est organisée en décembre et en mars-avril.

Chaque matière est sanctionnée par des épreuves partielles ou par une épreuve terminale. Le stage fait l'objet d'une évaluation par l'entreprise.

Une seconde session est organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants à la première session.

En M2 :

L'année est divisée en deux semestres : octobre-janvier et février-août.

La première session du contrôle des connaissances est organisée en janvier et en juin.

Le mémoire fait l'objet d'une soutenance en présence des tuteurs universitaires et professionnels.

Une seconde session est organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants à la première session

Ouvert en alternance

Type d'alternance : Contrat d'apprentissage

Admission

Conditions d'accès

En Master 1

- * Automatique pour les étudiants ayant validé les 60 ECTS en L3 Sciences Économiques et Gestion, parcours Banque Finance Assurance de l'Université d'Angers (ESEMAP).
- * Peuvent être candidats en M1 : les étudiants ayant validé 180 ECTS dans des formations en Économie, Gestion, Administration Économique et Sociale, Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales, Droit, Langues Étrangères Appliquées, Écoles de Commerces...
- * Ce M1 n'est pas ouvert aux étudiants internationaux résidant dans un pays à procédure CEF dépendant de Campus France.

Les pré-requis sont vérifiés à partir d'un dossier retraçant le parcours de l'étudiant et, dans le cas où le dossier est validé, par un entretien.

Joindre à votre dossier : CV, lettre de motivation, relevés des notes du Bac et des années post-bac, copies des diplômes.

[🔗](#) **Candidatez via la plateforme eCandidat (dates 2022 à venir)**

En Master 2

- * Les étudiants ayant validé leur M1 dans les mentions Gestion de patrimoine ou Finance de l'ESEMAP rentrent de plein droit en M2 Gestion de patrimoine s'ils obtiennent un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation auprès des établissements financiers partenaires (parcours recommandé).
- * Peuvent être candidats **en M2 Gestion de Patrimoine** : les étudiants ayant validé un M1 en économie, gestion, finance, droit, écoles de commerce.
- * Ce M2 n'est pas ouvert aux étudiants internationaux résidant dans un pays à procédure CEF dépendant de Campus France.

Les pré-requis sont vérifiés à partir d'un dossier retraçant le parcours de l'étudiant. Dans le cas où le dossier est retenu, le candidat doit se tourner vers un établissement financier pour obtenir un contrat d'alternant.

Joindre à votre dossier : CV, lettre de motivation, relevés des notes du Bac et des années post-bac, copies des diplômes.

[🔗](#) **Candidatez via la plateforme eCandidat (dates 2022 à venir)**

En cas de sélection de votre dossier, les **entretiens** pour le M2 GP se dérouleront **le (date à préciser)**.

Public cible

ANNONCE :

Une réunion d'information sur les formations à l'ESEMAP sera proposée via l'application Teams le (date à préciser).

Pour accéder directement à cette réunion : cliquez ici

Capacité d'accueil

25 étudiants en M1 Gestion de patrimoine

Et après

Poursuite d'études

Le Master Gestion de patrimoine a pour objectif l'insertion professionnelle. Il n'est a priori pas destiné à la poursuite d'étude vers un doctorat, même si, au cas par cas, la question peut être envisagée.

Insertion professionnelle

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : **100 %**

La formation conduit principalement à trois métiers :

- * Conseiller en Gestion de patrimoine junior (banques, sociétés d'assurance, cabinets indépendants)
 - * Chargé de clientèle bonne/haute gamme (banques)
 - * Chargé de clientèle « professionnels » (banques)
- L'évolution se fait ensuite vers des postes de Conseiller en gestion de patrimoine senior, de Banquier privé, de gérant de fortune, d'Ingénieur patrimonial, de Family Officer, de Directeur d'agence ...

- * Forte d'une expérience de plus de quinze ans, l'ESEMAP se caractérise par l'excellente insertion professionnelle de ses étudiants tant auprès des établissements nationaux et internationaux, que de ses partenaires régionaux.
- * Pour trouver un stage ou un emploi, n'hésitez pas à consulter le portail de l'insertion professionnelle [🔗 Ip'Oline](#)

Infos pratiques

Contacts

Responsable M1 GP

✉ bruno.sejourne@univ-angers.fr

Responsable M2 GP

✉ bruno.sejourne@univ-angers.fr

Esemap

✉ esemap@contact.univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers